

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADES

Document à afficher sur le
lieu de baignade

PLAN D'EAU INTERCOMMUNAL

Commune de LISSAC-SUR-COUZE

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **14/06/2022**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	1	m	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	24,9	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	18,7	°C	/
PH	8,1	unité pH	9,0

Analyse en laboratoire	Résultats	Unités	Limite de qualité
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<15	n/(100mL)	1800
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15	n/(100mL)	660
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	0,334	mm3/L	1
CHLOROPHYLLE A	15	µg/L	

CONCLUSION SANITAIRE

**Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade.
Présence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines.
La baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage.**

En cas de résultat en cyanobactéries toxinogènes positif lors du premier prélèvement de la période d'ouverture, un contrôle renforcé (hebdomadaire) sera mis en place.

Tulle, le 24/06/2022

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale de la Corrèze
La Responsable du Pôle santé
environnement



Mathilde RASSELET

Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----